



Opération « portes barrées » dans votre immeuble

L'opération pour barrer les portes d'entrée de votre immeuble en tout temps est lancée. En ce moment, les portes sont débarrées entre 8 h et 22 h et barrées entre 22 h et 8 h.

Une fois l'opération terminée, elles seront barrées en tout temps. Vous devrez utiliser votre puce électronique pour entrer dans votre immeuble.





Impliquez-vous

Ce que vous devez faire

Étapes de l'opération dans votre immeuble

2 février 2023	1. Lisez cette publication. Elle reprend l'information de la rencontre.
Du 3 au 10 février 2023	2. Vérifiez le nombre de puces électroniques que vous avez pour votre famille. Les puces existantes fonctionnent encore. Chaque personne de 12 ans et plus inscrite au bail a droit à une puce. 3. Si vous avez perdu une puce ou si vous désirez des puces supplémentaires, appelez notre centre d'appels (514 872-6646) . Des frais de 25 \$ par puce vous seront facturés pour ces puces.
Du 13 au 17 février 2023	4. Votre agente de location vous remettra les puces sur place. Elle vous appellera pour confirmer la date et l'heure de votre rencontre. 5. Options pour payer les puces : <ul style="list-style-type: none">• par chèque;• par prélèvement automatique dans votre compte, si vous êtes déjà inscrits à ce service;• en argent comptant, au bureau situé au 2247, rue Delisle, 3^e étage, entre 8 h 30 et 12 h ou entre 13 h et 16 h 30, après la remise des puces.
Vers le 20 février 2023	6. Vous recevrez un appel automatisé. Écoutez-le attentivement. Nous confirmerons la date à laquelle les portes seront barrées en tout temps. Un avis sera aussi affiché à l'entrée de votre immeuble. 7. N'utilisez pas les portes arrière pour entrer dans l'immeuble. Ces portes sont des sorties de secours. Les poignées seront retirées sur les portes arrière.

<p>Une fois les portes barrées et les poignées retirées sur les portes arrière</p>	<p>8. Circulez par l'entrée avant de votre immeuble.</p> <p>9. Utilisez vos puces électroniques pour entrer. Les portes seront barrées en tout temps.</p>
--	---

Accès au sous-sol et au garage

Entre 7 h et 22 h, vous pourrez utiliser votre puce électronique dans l'ascenseur pour aller :

- à votre espace de rangement au sous-sol;
- au local de recyclage.

Les personnes à mobilité réduite pourront continuer de circuler par le garage.

fonctionnement de l'interphone

- L'interphone situé à l'entrée de votre immeuble est relié à votre logement.
 - Il permet d'améliorer votre sécurité et de contrôler l'accès de vos visiteurs.
- Vous avez deux options pour recevoir les appels de l'interphone :
 1. brancher un téléphone dans la prise de votre logement;
 2. recevoir les appels sur votre cellulaire.



1720, RUE DUFF COURT

Appelez dès maintenant notre centre d'appels (514 872-6646) si :

- vous avez des problèmes avec l'interphone;
- vous souhaitez recevoir les appels sur votre cellulaire.

Marche à suivre pour ouvrir la porte à un visiteur

1. Répondez à l'appel de l'interphone.
2. **Demandez au visiteur de s'identifier.**
3. Appuyez sur le **6 pour ouvrir la porte** à votre visiteur.
4. Raccrochez.



2050, RUE DUFF COURT

pourquoi des travaux

Ces travaux visent à améliorer la sécurité dans les immeubles des habitations Place Lachine. Barrer les portes en tout temps fait partie d'un ensemble de mesures pour y arriver. Les portes du 1830 et du 1940 sont déjà barrées depuis octobre 2022. Celles des autres bâtiments seront barrées dans les prochains mois.

La sécurité, c'est l'affaire de tous. Ensemble, nous pourrions améliorer la tranquillité dans votre milieu de vie. C'est pourquoi nous demandons votre collaboration!

Nous vous rappelons quelques consignes importantes à respecter :

- Demandez aux visiteurs de s'identifier à l'interphone avant de les laisser entrer dans votre immeuble.
- Ne prêtez pas vos puces. Vous en êtes responsable.
- Ne flânez pas dans les cages d'escalier. Ce sont des issues de secours.

Vous avez des idées de projets pour améliorer votre milieu de vie? Parlez-en à votre comité de vie de quartier (COVIQ) et à votre organisateur communautaire Moustapha Sène (514 868-3726).

Merci pour votre collaboration !

Des questions concernant cette opération ?

HUGO BARON BRUNEAU

Agent de liaison | 514 868-4927 | hugo.baronbruneau@omhm.qc.ca



Office municipal
d'habitation
de Montréal